

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2019

L'an deux mille dix neuf, le cinq juillet, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Victurnien, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean DUCHAMBON, Maire de Saint-Victurnien.

Présents : Jean Duchambon, Jacques Toulemont, Marie-Cécile Simonneau, Stéphanie Reijasse, Guillaume Sarre, Jean-Michel Lacère, Pascal Béchu, Jean-Luc Boissou, Adeline Gorce, Laurence Beige, Jérôme Douady, Emmanuel Baudet, Elodie Ribot, Sandra Pédro, Isabelle Lesport.

Absents excusés : Léa Nouvel, Maud Lefebvre, Guillaume Michel.

Secrétaire de séance : Isabelle Lesport.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent compte-rendu qui est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- Décisions modificatives concernant le budget communal
- Redevances occupation domaine public (Orange et Enedis)
- Questions diverses

Point sur les affaires en cours

- **Base de canoë kayak** : une pose de la 1^{ère} pierre est envisagée en septembre prochain. La gestion de la base se ferait en régie par le club de canoë de Saint-Victurnien. Une réunion est prévue dans le mois d'août pour faire le lien entre tous les acteurs : Communauté de communes, commune, club de canoë. Une réactualisation des coûts de fonctionnement sera faite en octobre.
- **Chemins** : le parcours de chasse au trésor Terra Aventura va être opérationnel le 13 juillet. La commune est fière d'être arrivée à faire valider son parcours pour cet été, en lien avec la Communauté de Communes et l'Office de Tourisme intercommunal.
- **PLU**: le zonage de la commune est en cours d'étude. On s'oriente vers une densification des bourgs et hameaux et l'interdiction de faire des habitats dispersés, ceci étant imposé par la DDT – Direction des Territoires – Etat).
- **Ecole de musique** : les travaux de réfection de la toiture commencent lundi prochain 8 juillet. Une communication serait à faire sur l'Eveil concernant les cours dispensés à Saint-Victurnien afin d'en informer les administrés et les familles.
- **Visite de Mme la Sous-Préfète de Rochechouart** : le 14 juin dernier, Mme Pascale SILBERMANN est venue sur la commune. Elle a visité le Bourg et notamment son église puis l'usine Euro PLV. Une visite rapide mais au cours de laquelle Mme la Sous-Préfète s'est montrée intéressée par notre territoire.
- **Conseil Municipal de Jeunes** : mardi 9 juillet, les jeunes conseillers visiteront en 1^{er} lieu la Communauté de Communes et le centre culturel La Mégisserie. Puis l'après-midi ils iront à Limoges visiter la Préfecture et le Conseil Départemental.
- **Label Territoire Bio engagé** : ce label a été décerné à la commune eu égard au pourcentage de surface agricole cultivé en bio (au moins 8.5 %). Une réception a eu lieu le 20 juin en présence d'agriculteurs de la commune, sachant que tous les agriculteurs avaient été invités. Cette gratification est également validée par les efforts communaux sur le zéro pesticide et les repas bio à la cantine scolaire.

Budget communal

Deux décisions modificatives doivent être prises pour modifier le budget primitif :

- Insuffisance de crédits à l'article 673 (dépenses de fonctionnement) pour 500 €
- Rectification d'une erreur à l'article 775 (recettes de fonctionnement) pour 1580 €

Le Conseil donne son accord.

.../...

Redevances d'occupation du domaine public

Plusieurs délibérations doivent être prises pour la facturation de redevances d'occupation du domaine public au titre des installations de : ENEDIS pour 209 €, ORANGE pour 1652.12 € et GRDF pour 52,37 €. Le Conseil donne son accord.

Question diverses

- Legs Cuisinier : le notaire ayant finalisé la procédure du legs, la vente de la maison peut se faire. La commune souhaite la mettre en mandat à l'étude notariale Riffaud Galinier Giry (dossier géré par M. Varachaud) sur une base de 65 000 € (à noter : il y a beaucoup de travaux à y effectuer : assainissement, électricité).
- Local de M. Malichier (au rond-point) : il est loué (base mensuelle 600 €) pour mise à disposition du club de judo. M. Malichier serait vendeur pour un montant de 50 à 60 000 €. A voir.
- Garderie : voir en septembre pour l'aménagement des locaux.
- Gestion des déchets : la communauté de communes réfléchit à la gestion des déchets verts. La commune pourrait se proposer comme commune test pour accueillir un lieu de stockage route des Granges par exemple. Les agriculteurs seraient favorables pour valoriser ces déchets. Un broyeur pourrait être également mis à disposition de la commune.
- Tourisme : des acquisitions foncières pourraient être envisagées afin de créer des espaces / des zones protégées pour prévoir de l'hébergement touristique en correspondance avec la future base de pleine nature du Normandie.
- Le Régalty : dossier à relancer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.